



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2024-014

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 15
- Votants : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MAY Abdelkrim – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – Mme ALAIN Lucette – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – Mme GALLO Anne – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : M. LAMY Bernard à M. BONNEAU Michel – Mme CASTANO Adeline à Mme ALAIN Lucette – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSÉS : M. DJEDDOU Rabah – Mme MONTEIRO Maria.

ABSENTS : – M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme CANTIER Nadège.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Nadège CANTIER, 1^{ère} Adjointe, explique au Conseil Municipal que le Comité Social Territorial, consulté le 14 février dernier, a délivré un avis favorable à l'unanimité concernant la modification du tableau des effectifs selon les propositions ci-dessous :

4 créations de postes :

- Filière Technique : 2 postes d'Adjoint Technique principal 2^{ème} classe ;
- Filière Culturelle : 1 poste d'Adjoint du Patrimoine principal 2^{ème} classe ;
- Filière Animation : 1 poste d'Animateur principal 1^{ère} classe.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'avis favorable délivré par le Comité Social Territorial le 14 février 2024 ;

Entendu le rapport de Madame Nadège CANTIER ;

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ :**

- **APPROUVE** les créations de postes au tableau des effectifs de la commune ainsi qu'elles ont été présentées et figurant ci-dessus ;
- **MODIFIE** le tableau des effectifs communaux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux ajustements budgétaires en conséquence ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférent.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir

été reçu à la sous-Préfecture

le 12 MARS 2024

et publié, affiché ou

notifié le 12 MARS 2024

Le Maire,



Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Philippe PIGEAU